

Salaires 2006: déclarati

Depuis l'année dernière, les salaires mensuels ont augmenté de 1,9% en moyenne dans le secteur principal de la construction. Quant au renchérissement, il s'élevait à 1,2% pendant la même période. Ainsi, l'inflation a été largement compensée en 2006. Au vu de cette évolution, les salaires réels du personnel de chantier ont augmenté de 4,5% au cours des six dernières années. Ces résultats permettent de réfuter de manière claire et nette les déclarations contraires des syndicats.

L'enquête annuelle de la SSE se base sur environ 42 000 salaires recensés et ce nombre élevé donne une image très représentative de la situation. Selon les résultats, les salaires mensuels moyens du personnel de chantier ont augmenté de 1,9% en 2006 dans le secteur principal de la construction. Il en résulte

donc une augmentation réelle de 4,5% au cours des six dernières années. Grâce à ces statistiques, il est possible de réfuter les assertions contraires des syndicats.

Hausse plus marquée dans les classes inférieures

Les classes de salaire inférieures (main-d'œuvre auxiliaire et travailleurs de la construction sans certificat professionnel) affichent une hausse plus marquée des salaires mensuels (+3%) par rapport aux classes supérieures (+1,8% pour les professionnels et les chefs d'équipe). Cette situation s'explique principalement par la convention relative à une adaptation minimale uniforme des salaires absolus dans toutes les classes.

Il y a d'année en année un rapprochement des salaires des professionnels et des travailleurs sans examen de fin d'apprentissage, mais fréquentant des cours de perfectionnement ou ayant acquis les aptitudes requises dans la pratique. Ce phé-

nomène saute nettement aux yeux puisque la différence entre ces deux catégories (entre la classe Q et A) n'est plus que de fr. 50.- par mois en moyenne. A titre de comparaison, l'écart des salaires minimaux entre ces deux catégories est de fr. 190.- dans la CN.

Augmentation malgré la forte pression sur les prix et les coûts

La concurrence est âpre depuis plusieurs années dans le secteur principal de la construction. Les prix sont fortement sous pression et ne peuvent être relevés que dans des proportions modestes. De plus, les coûts se sont sensiblement alourdis compte tenu de l'introduction de la retraite anticipée (FAR) et de la hausse des prix de l'acier, de l'énergie et des transports (RPLP). En revanche, l'inflation est fort heureusement demeurée faible au cours des dernières années, de sorte que les salaires réels du personnel de chantier ont augmenté de 4,5% depuis 2000 (cf. graphique «indice national des prix à la consommation et

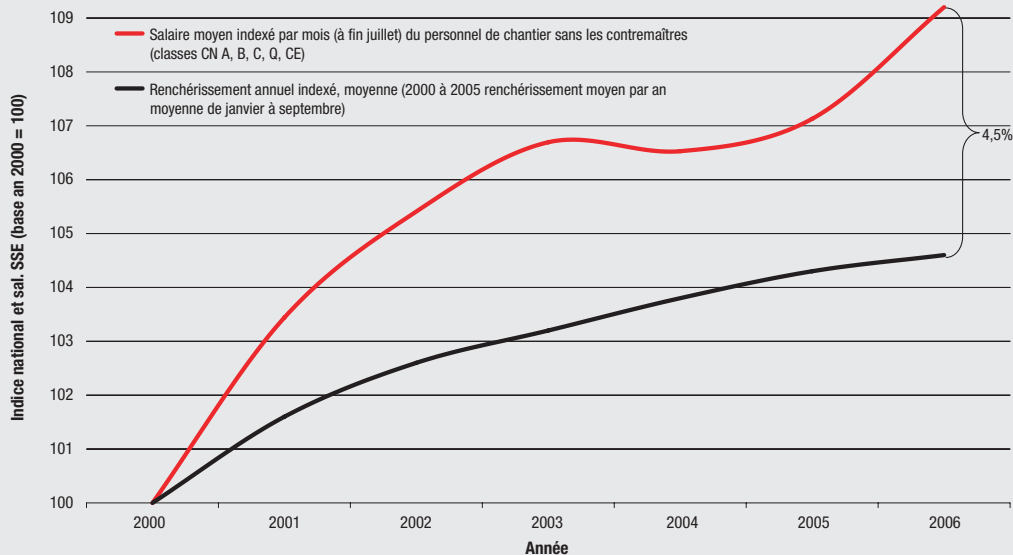
Enquête sur les salaires de la SSE

Les résultats sont issus de l'enquête annuelle de la SSE sur les salaires. Cette dernière envoie son questionnaire à pas moins de 2000 entreprises-membres (en général, la participation avoisine 75%; en 2006, elle a recensé quelque 42 000 données). Les données recensées illustrent de manière précise les salaires versés à fin juillet dans six classes prédéfinies (selon la Convention nationale) dans le secteur principal de la construction en Suisse. ■

ons syndicales réfutées

Indice national des prix à la consommation et évolution des salaires du personnel sur les chantiers

Source: Société Suisse des Entrepreneurs (enquête sur les salaires), OFS (ind. national)



évolution des salaires du personnel de chantier»). Cet élément est sciemment passé sous silence par les syndicats, ils prétendent bien davantage le contraire (p. ex. dans le communiqué de presse de l'Unia «Les maçons en lutte pour une augmentation correcte» du 24. 10. 2006: «... et ont vu leurs salaires réels baisser ...»). Source: www.unia.ch (octobre 2006).

Il ressort que les adaptations de salaires convenues sont octroyées aux employés. Dans les cas où l'augmentation de salaire ne correspond pas exactement à ce qui avait été décidé, cela est à mettre en relation

avec les changements dans les effectifs en personnel. Les collaborateurs «âgés» se retirant de leurs fonctions, également en raison de la retraite anticipée (FAR), sont remplacés par du personnel jeune (meilleur marché). De plus, on observe constamment ce phénomène dans la construction: nombre de collaborateurs quittent la branche et les entreprises recrutent de la main-d'œuvre jeune pour les remplacer. Ces deux faits atténuent l'augmentation du niveau de salaire moyen. Enfin, on constate une rotation permanente de la main-d'œuvre étrangère (représentant quelque 60 % du personnel de chantier

en Suisse) due à des facteurs saisonniers.

Différences régionales du niveau salarial

L'enquête 2006 confirme la constatation générale faite pour le secteur principal de la construction selon laquelle le niveau des salaires en zone urbaine (notamment dans les cantons de Zurich, Bâle, Berne et Genève) est supérieur à la moyenne suisse. En revanche, les régions rurales (entre autres les cantons du Tessin, Jura, Fribourg, Soleure et ceux de Suisse centrale) affichent un niveau sensiblement inférieur à la moyenne. *dr* ■